#### Ministère de la Culture et de la Communication

# Communiqué de presse





Contacts presse

Département de l'information et de la communication 01 40 15 74 71 service-presse@culture.gouv.fr

Direction générale des patrimoines Florence Barreto 01 40 15 87 56 florence.barreto@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

### Prix « Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun »

Dans le cadre de la politique de démocratisation de l'accès à la culture du ministère de la Culture et de la Communication, la Direction générale des patrimoines a souhaité valoriser l'accessibilité des personnes handicapées par la création d'un prix : le prix« Patrimoines pour tous, patrimoines pour chacun ».

Ce prix a pour objectif de distinguer une démarche d'excellence en matière d'accessibilité globale au profit des personnes handicapées quel que soit leur handicap (moteur, visuel, auditif ou mental). Il récompense une mise en accessibilité du cadre bâti, des réalisations innovantes permettant l'accès et l'usage pour le plus grand nombre, des outils de médiation favorisant l'autonomie des personnes en situation de handicap et la prise en compte de la mixité des publics dans l'offre culturelle.

Pour cette première édition, le jury composé de représentants de l'administration et de membres des associations représentatives des personnes handicapées s'est réuni le 14 septembre dernier et a décidé de récompenser deux établissements patrimoniaux :

- le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du château de Sainte- Suzanne en Mayenne
- le musée de Saint Jean d'Angély en Charente-Maritime.

Cette récompense est assortie de l'attribution d'une dotation de 25 000 € à chacun des lauréats.

Le jury a tenu à féliciter l'ensemble des candidats pour la qualité des documents qui leur ont été transmis et tout particulièrement le Conseil général de Seine et Marne pour sa politique volontariste d'accueil des publics, mise en œuvre par le réseau des cinq musées départementaux.

Le jury tient également à féliciter le Musée du Quai Branly pour la qualité du dialogue qu'il a su mettre en œuvre avec les associations des personnes handicapées.

#### Les Lauréats :

# <u>Le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du château de</u> Saint-Suzanne :

présente à tous les publics un large éventail d'outils adaptées et d'activités de découverte du patrimoine mayennais et des richesses du territoire du Pays d'art et d'histoire Coëvrons-Mayenne. Maquettes, approches sensorielles, circulations adaptées, etc. sont ainsi proposées aux publics au cœur d'un des plus beaux sites historiques du département de la Mayenne. En octobre dernier, cette démarche remarquable a été récompensé par l'octroi des quatre labels (moteur, visuel, auditif et mental) de l'association « Tourisme & Handicap ».

### Le musée de Saint-Jean-d'Angély

ouvert en 2003 dans un édifice du 19ème siècle entièrement rénové, au cœur d'un territoire qui regroupe 117 communes propose des dispositifs de médiation adaptés aux personnes handicapées sans pour autant les stigmatiser.

Il a élaboré en collaboration avec les instituts médico-sociaux de la région des dispositifs d'aide à la visite adaptés. Dans le cadre de l'exposition « Roman d'investigations : témoins sculptés », le musée a diversifié l'approche du contenu scientifique en réalisant un parcours sensoriel qui a tenu compte des attentes des professionnels de la déficience mentale.

Paris, le 30 septembre 2011